

# PEVR

# CSS DU LITTORAL

PLAN D'ENGAGEMENT  
VERS LA RÉUSSITE  
2023-2027



# Contexte

**Fondé en 1967, le Centre de services scolaire du Littoral (CSSL) jouit d'une situation géographique particulière. Il se distingue également par le fait qu'il est bilingue et gouverné par un administrateur nommé par le Conseil des ministres.**

Son territoire s'étend de Kegaska à Blanc-Sablon, incluant Port-Menier à l'Île-d'Anticosti. Il est majoritairement constitué de petites communautés insularisées et éloignées des grands centres où le bateau et l'avion sont requis pour le transport des élèves, du personnel et des marchandises. Malgré la richesse des ressources du territoire, les secteurs d'activités économiques sont peu diversifiés et le revenu moyen ainsi que le niveau de scolarité des familles sont sous la moyenne québécoise. De plus, les diverses communautés font face au déclin de leur population et les difficultés dues à l'isolement ont façonné les mentalités, développant ainsi la résilience et la créativité des gens.

Le CSSL compte un peu moins de 400 élèves répartis dans 10 établissements offrant, pour la plupart, l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. De plus, la majorité de ceux-ci ainsi que trois centres assurent des services de formation générale des adultes, tels que l'alphabétisation, la francisation, le présecondaire et le 1<sup>er</sup>- 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Enfin, le CSSL offre quelques programmes de formation professionnelle, en français et en anglais, en partenariat avec d'autres centres de services ou commissions scolaires.

CLIENTÈLE AU SECTEUR DES JEUNES EN 2022-2023				
ÉTABLISSEMENT	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL
Harrington	3	4	7	14
Mecatina	2	8	14	24
Kegaska	1	5	4	10
Mountain Ridge	8	38	0	46
St-Augustine	3	18	20	41
St-Paul	0	0	47	47
Mgr-Scheffer	17	82	57	156
St-Joseph	3	12	5	20
Gabriel-Dionne	1	2	3	6
Netagamiou	3	14	17	34
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>183</b>	<b>174</b>	<b>398</b>

Les petits nombres dans les écoles et dans les classes permettent une bonne connaissance des élèves et de leur milieu familial. L'enseignement se fait principalement en classes multiniveaux; un défi pour les élèves et le personnel qui, majoritairement, intervient sur plusieurs ordres d'enseignement.

Le CSSL a un taux de diplomation supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Cependant, la diplomation des élèves HDAA demeure un défi. De plus, un récent sondage a révélé le fait que les élèves du centre de services scolaire sont peu nombreux à aimer la lecture et l'écriture, ce qui représente un autre défi important pour l'organisation.

Les services du transport, du secrétariat général, des ressources éducatives, humaines, matérielles, informatiques, financières et l'administration générale gèrent les ressources professionnelles et techniques pour l'ensemble du centre de services scolaire. En raison des particularités du territoire, les équipes doivent faire preuve de créativité. L'isolement, les distances et le bilinguisme complexifient la répartition, l'embauche et la rétention du personnel. À cet effet, le CSSL mise sur le développement des compétences et du sentiment d'appartenance et d'efficacité professionnelle de tous.

#### NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS 2022-2023

Personnel enseignant	79
Personnel de soutien	79
Personnel professionnel	19
Personnel d'encadrement	20
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>

**Ensemble et unis autour d'une vision partagée, la communauté éducative du CSSL s'engage à privilégier des pratiques validées par la recherche afin d'offrir à tous la possibilité d'atteindre leur plein potentiel.**



# Visión

Ensemble et engagés pour le développement du plein potentiel de tous



## MISSION

Le Centre de services scolaire du Littoral a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population. (LIP art. 207.1)

# Valeurs



## ENGAGEMENT

Centré sur une vision commune, l'engagement réfère à la persévérance et au plaisir de se dépasser au quotidien.



## COLLABORATION

La collaboration s'exprime par l'ouverture au partage et à la concertation pour développer ensemble notre plein potentiel.



## INNOVATION

L'innovation consiste à bien répondre aux particularités de notre milieu avec bienveillance et créativité.

# Reussite éducative

## DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DES ÉLÈVES EN RESPECTANT LEURS CAPACITÉS ET LEURS BESOINS

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEUR ACTUELLE	CIBLE 2026-2027	PÉRIODICITÉ DE L'ÉVALUATION
1.1 Augmenter de 4 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification 7 ans après l'entrée au secondaire pour l'ensemble des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification 7 ans après l'entrée au secondaire	82,8 %	86,8 %	Annuelle
1.2 Augmenter de 5 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des garçons 7 ans après l'entrée au secondaire	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des garçons 7 ans après l'entrée au secondaire	80 %	85 %	Annuelle
1.3 Augmenter de 6,7 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des élèves HDAA 7 ans après l'entrée au secondaire	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou qualification des élèves HDAA 7 ans après l'entrée au secondaire	57,1 %	63,8 %	Annuelle
1.4 Diminuer de 5 % la proportion d'élèves non diplômés à la fin de la 5 <sup>e</sup> secondaire en raison d'un échec en mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire	Proportion des élèves non diplômés en raison d'un échec en mathématique de 4 <sup>e</sup> secondaire	12,5 %	7,5 %	Annuelle
1.5 Augmenter de 13,3 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire	66,7 %	80 %	Annuelle
1.6 Augmenter de 28,8 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 <sup>e</sup> année du primaire	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à la compétence résoudre de l'épreuve obligatoire de mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire	46,2 %	75 %	Annuelle
1.7 Augmenter de 6,2 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français langue d'enseignement, 2 <sup>e</sup> année du secondaire	Proportion des élèves qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve obligatoire d'écriture en français langue d'enseignement, 2 <sup>e</sup> année du secondaire	68,8 %	75 %	Annuelle

1.8	Augmenter de 100 % la proportion des écoles et des centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève	Proportion des écoles et des centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève	0 %	100 %	Annuelle
1.9	Donner accès à des projets pédagogiques particuliers à 75 % des élèves du secondaire	Proportion d'élèves du secondaire participant à des projets pédagogiques particuliers	0 %	75 %	Annuelle
1.10	Augmenter de 26 % la proportion d'élèves se disant heureux à l'école	Proportion des élèves répondant <i>oui, toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Je suis heureux à l'école. »	49 %	75 %	Sondage aux 2 ans

## Développement de l'expertise

### PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE ET COLLECTIVE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEUR ACTUELLE	CIBLE 2026-2027	PÉRIODICITÉ DE L'ÉVALUATION
2.1 Augmenter de 14 % la satisfaction du personnel quant au perfectionnement professionnel auquel il participe	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Les activités de perfectionnement correspondent à mes besoins. »	66 %	80 %	Monitoring après chaque formation donnée Sondage aux 2 ans
2.2 Augmenter de 20 % la satisfaction du personnel sur la qualité de l'accompagnement professionnel reçu	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Je reçois des commentaires utiles sur mon travail. »	60 %	80 %	Sondage aux 2 ans
2.3 Augmenter de 18 % la proportion du personnel recevant de la supervision professionnelle	Proportion des membres du personnel répondant <i>toujours</i> ou <i>souvent</i> à l'affirmation « Je reçois de la supervision. »	62 %	80 %	Sondage aux 2 ans

# Déclaration de services



## **Le CSSL s'engage à respecter la mission qui lui est confiée par la loi ainsi qu'à :**

- Faire de la réussite des élèves une responsabilité partagée;
- Offrir des services éducatifs de qualité répondant aux besoins de sa clientèle;
- Encourager la créativité, la persévérance, la cohérence et le dépassement de soi;
- Accompagner le personnel dans la mise en œuvre de pratiques validées par la recherche;
- Promouvoir l'éducation et le bilinguisme dans ses communautés;
- Agir en concertation avec les partenaires du milieu;
- Contribuer au développement social, culturel et économique du milieu.



